



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange neige et transports scolaires

Gap, le 04/12/2020

précautions prises par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Face aux conditions météorologiques que connaît le département des Hautes-Alpes ces dernières heures, et afin de garantir toute la sécurité en matière de transport et d'accueil des enfants scolarisés, des mesures d'**anticipation** des transports ont été prises pour les élèves des secteurs les plus susceptibles d'être impactés par les difficultés de circulation : le Champsaur et le Nord du département (à partir d'Embrun).

Les services de la préfecture, pour leur part, se sont assurés de la bonne mise en œuvre de ces mesures afin de garantir que **chaque enfant** a été bien **pris en charge** en termes d'**accueil** et/ou de **transport**.

L'ensemble des familles a été contactée pour être informée de ces mesures et s'assurer qu'elles soient en capacité de prendre les dispositions adéquates.

Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes, remercie les élus pour leur réactivité et leur accompagnement dans la prise en charge des élèves, ainsi que leur pleine coopération dans les mesures prises pour un retour des enfants vers leur domicile en toute sécurité.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex